

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 762

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 6

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
À l'avant-dernière phrase de l'alinéa 19, substituer aux mots :

« établit un rapport public exposant »,

les mots :

« présente, dans un rapport qui est rendu public, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.